



JP12 Avril 2015

## **COMITE CYCLOTOURISTE DE L'ARDECHE**

**Présents** : J.M.Robert, A.Beccerra, P.Dusserre, A. Bayle, M.Chambonnet, J.P.Nougue, A.Rey, C. B. Lopez, J.Perez, C.Garayt

**Excusés** : M. Lhardy, R.Herelier, C. Perrot, A.P.Meheust, F.Dumas

**FFCT** : Y.Durand

**club de Labeaume** : J.P.Roman(président),F.Plantevin ,C.Thibon,A.Fluteau,A.Eschalier,P.Bouagnet,J.C. Giboux, M.Roman

Présentation des participants par un rapide tour de table.

**Mot de J.P.Roman** « C'est avec beaucoup de plaisir que le club de Labeaume, accueille cette réunion du Codep. Cette rencontre participe à une meilleure connaissance entre les clubs et leurs représentants départementaux. .Merci d'être venu chez nous aujourd'hui. »

**P. Flambeaux** 1<sup>er</sup>adjoint excuse le maire de Labeaume de son absence .Pour lui, notre présence est signe de la vitalité du club local et du l'essor du vélo dans ce beau sud ardéchois.

**J.M.Robert, président** du comité, remercie nos « hôtes » d'un soir pour leur accueil. Il explique l'importance de ces réunions décentralisées « Mieux se connaître, être plus à l'écoute les uns des autres et aussi faire comprendre le rôle du comité et donc l'intérêt de la présence de représentants des clubs au bureau : exemple pas de vététiste au Codep et à Labeaume le VTT est le cœur du club.»

**1 Le site du Codep** : C'est à la réunion du mois qui a suivi l'AG de novembre 2014 que le Codep a décidé de se doter d'un site pour mieux communiquer. Peu à peu celui-ci s'enrichit exemple le gros travail fait par B.Lopez, en cours sur les circuits en Ardèche. Pour certaines rubriques riches de nombreux documents, comme la sécurité, il serait sans doute utile de faire des « sous rubriques » par type d'information. Jean Pierre a commencé une réflexion sur ce sujet, à savoir que la gestion du site c'est en moyenne 1heure/jour. Il insiste également sur la présence de photos, vecteur important pour attirer les « visiteurs »

Y.Durand insiste sur les doublons pouvant exister entre le site fédéral, le site de la ligue et celui d'un comité départemental ; Pour Jean Marie d'accord pour na ne pas trop encombrer le site de doublons mais ce dernier doit pouvoir renseigner les clubs comme les licenciés. Le site d'un comité étant l'échelon où ils peuvent trouver une réponse à de nombreuses questions comme les assurances, la formation etc.....

Michel C. s'interroge : Mettre uniquement les documents sur le site avec un simple avis au club invitant à les consulter : Cela permettrait peut-être une meilleure connaissance du [WWW.Codep07.com](http://WWW.Codep07.com) et donc plus de fréquentation. Pour Jean-Pierre cela n'est pas évident mais ne pourrait-on pas le faire avec les PV de réunion ?

Ce site se veut un moyen d'échange fonctionnant dans les deux sens : Comité- Clubs mais aussi Clubs- Comité. On doit constater qu'à ce jour les remontées des clubs sont rares. Une bonne initiative : Le compte rendu, accompagné de photos, du rallye hivernal des cyclo grangeois .Si un lien comité club existe dans l'autre sens seul 1/3 des clubs l'on fait.

Ne pourrait-on pas rappeler l'adresse du site lors de tout envoi d'info?

A faire : un lien avec vélo en France

Aucun circuit VTT sur le site, peut-être que les pratiquants de Labeaume pourraient remédier à ce manque ?



Sur le site des offices de tourisme pas de lien, sa présence serait sans doute importante mais pas si simple à faire mettre sachant que c'est le CDOS qui nous représente à l'ADT et qu'aucune réponse claire a été donnée à notre demande d'adhésion présentée par Jean-Marie. De plus avec les modifications territoriales en cours quel sera dans le futur leur rôle et leur champ d'activité ????

Notre site est récent, beaucoup l'ignore encore mais avec les périodes de vacances sa fréquentation ira sans doute en croissant mais surtout parlons en.

**2 Formation :** Christian explique aux dirigeants de Labeaume le système d'aide à la formation mise en place par le comité.

Michel souligne l'importance des formations PSC1. Aubenas envisageant une session il propose d'informer des dates le club labeaumois pour une éventuelle participation d'un ou deux licenciés.

Y. Durand termine par un rapide exposé sur les projets à l'étude modifiant les formations d'animateurs et d'initiateurs.

### **3 Sécurité ...Aisance à vélo ...Rencontre d'Alès...Rencontre sécurité-santé**

Aisance à vélo St Péray propose 26 septembre ou 3 octobre. Christian insiste pour une réponse rapide de la ligue afin que le club puisse faire le nécessaire auprès de la mairie. Contact, immédiat, pris par Yvon, les dates proposées ne vont pas mais le 19 Septembre oui ; tel au président St pérollais et la date du **19 Septembre** est retenue. Rappel, le comité prendra en charge (hors restauration) le cout de cette formation pour les licenciés ardéchois

Michel fait un bilan rapide de la rencontre d'Alès. Bien qu'aucune ville ardéchoise ne soit directement concernée par le thème retenu « l'aménagement urbain » participé a permis des rencontres utiles.

Michel s'est également rendu à Bourgoin pour une réunion de la commission sécurité .Trousse de secours (présence d'une couverture de survie, c'est léger et ça protège si besoin) accidentologie du 1<sup>er</sup> trimestre.... Dans certaines zones le danger représenté par les tiques surtout pour les vététistes...Pour les assurances une précision importante ; Un licencié est couvert jusqu'au 28 février de l'année suivant sa licence **oui mais à condition qu'il la renouvelle.**

Réunion santé sécurité 2015. La diététique, un des thèmes retenus lors de notre dernière réunion n'est pas confirmé ce soir : difficulté à trouver un intervenant traitant plus spécialement de vélo et diététique. Pour « positionnement sur le vélo » Sur ce point, Y. Durand insiste sur l'importance du rôle de l'animateur dans un club. Sur une journée ce thème pourrait-t être abordé mais c'est difficile à traiter dans les rencontres santé-sécurité telles qu'elles existent.

Pour Christian évitons accidentologie et comportement, les cyclos en ont « assez » des thèmes accidentogènes et ils ne se déplaceront pas.

Conclusion, pas de sujet retenu à ce jour

Le comité confirme la commande du document sécurité pour offrir aux clubs ardéchois.

**4 Les Jeunes ...Demandent d'aide des clubs :** Comme pour la formation, Christian rappelle le principe retenu par le comité pour ces aides aux clubs. Jean Marie souligne que dans le cadre de leur randonnée VTT du le club de Labeaume peut y prétendre et il les invite fortement à le faire.

A ce jour nous avons 3 demandes : St Victor, Cyclo grangeois et les cyclo randonneurs privadois (débroussaillage). Sur le principe elles sont acceptées pour les deux premières mais d'autres demandes vont sans doute arriver et les arbitrages seront rendus à la réunion de juin.

Pour le débroussaillage nous allons également attendre (l'ensemble des clubs n'ayant pas organisé leur randonnée) la subvention départementale allouée étant de 1000€.

**5 Local...Relations avec le conseil départemental :** Jean Marie fait le point du dossier Local. Suite au courrier distribué aux élus lors



La mise en place du nouveau conseil départemental, P.Terasse invite H.Saulignac a trouvé une solution. Ce dernier propose un **local provisoire** (31 décembre 2015) et nous demande de trouver un local par la suite «Le département n'a pas de patrimoine immobilier...vous héberger créerait un précédent....» et Jean Marie de conclure « il est très désagréable d'être pris pour un imbécile et c'est l'impression ressentie à la lecture de ce courrier. » Vu que le local que nous »squattons »actuellement doit être libéré début septembre le comité décide d'accepter la solution provisoire proposée (on pourra peut-être faire trainer ce provisoire). Cela ne solutionne pas le problème pour l'avenir aussi Jean-Marie propose de continuer son action au niveau des élus. De son côté Christian va contacter C.Feroussier, responsable du sport dans le nouveau conseil, pour évoquer le sujet et voir .....car pas plus qu'avant le comité ne peut supporter le coût d'un loyer.

**6 Toutes à Strasbourg** La ligue enverra, début mai, les fiches individuelles d'inscription directement au Codep. Les licenciées intéressées devront rapidement les retourner complétées. A ce jour 7 cyclistes ardéchoises désirent participer à cet événement. Des féminines de Labeaume (découvrant le projet) pourraient se joindre à elles. Annie suit attentivement ce dossier afin d'éviter de laisser des féminines ardéchoises sur le bord de la route (de l'est et de la bière)

Le Codep confirme son aide à hauteur de 50€par participante.

**7 CNDS....Point financier** : Aubenas, Annonay et le comité ,3 dossiers CNDS ont été défendu par le Codep. Le club de Vallon a de son côté a présenté un dossier mais ayant une double affiliation il l'a fait par le canal FFC. Vu le montant demandé (9000€) cela a évité bien des soucis à Jean-Marie. Pour le dossier d'Annonay soit il passera par le canal CNDS, soit par l'ARS.

Pour Aubenas et le comité pas de problème mais pour la suite il se confirme que le cyclotourisme n'est pas une priorité du ministère.

**Coût de la plaquette** Philippe présente le bilan financier et le calcul de répartition des coûts des plaquettes 2015(PJ). L'Ardèche amène 8 encarts pub, la Drome 2 .Les 1000€ ainsi encaissés ayant été déduit de la facture totale les plaquettes reviennent à 849€40 par Codep. Adopté par le comité

Pour 2016 le comité décide : Total de la facture des plaquettes divisés par deux, chaque codep encaissant ses annonces pub. Appliqué cette année cela nous aurait économisés environ 200€.

Pour 2016 il serait bien d'avoir les plaquettes un peu plus tôt pour en distribuer lors de la rencontre des offices de tourisme,.....Ne devrions nous en éditer un peu moins....Pourrions nous mettre un deux ou trois annonceur de plus pour couvrir l'intégralité des frais...

Un annonceur a annoncé son arrêt d'activité donc déjà 1 nouveau à trouver.

Innovation en 2015, cette opération plaquette bi-départementale peut-être considérée comme une réussite.

### Divers

**France Alzheimer** a contacté le club d'Aubenas Vals pour organiser une manifestation avec le vélo comme support (comme à Montélimar le 21 mai). Une rencontre entre eux aura lieu pour mieux connaître leur projet et trouver une date en fonction des possibilités du club.

**Dolce Via** Une réunion traitant de la Dolce Via a été organisée le 20 Avril par les différents comités d'agglomérations en charge de ce dossier. Jacques et Christian s'y sont rendus .En dehors des problèmes purement techniques de l'opération envisagée, ils ont insisté sur l'absence totale de concertation avec le Codep 07, pourtant représentant reconnu, pour l'amélioration de cette pénétrante : Vallée du Rhône –St Agrève. Pour les participants pas question, actuellement, d'aller plus loin dans le revêtement : « Pas prévue à l'origine et en dehors de la possibilité s financières des communautés de commune concernées.» Pour Jacques seule une prise en charge par le département peut faire avancer le dossier. Le nouveau conseil départemental étant en place il propose donc au Comité de contacter les élus en charge de ces questions pour aborder l'ensemble des sujets concernant la Via Rhôna, le développement des voies douces et vertes pour peut-être aller vers un schéma départemental cohérent avec un cahier des charges précis pour l'ensemble du département.



## CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche

[cyclotourismeardeche@gmail.com](mailto:cyclotourismeardeche@gmail.com)

[www.codep07.com](http://www.codep07.com)

Le comité acte sa proposition et accepte qu'il prenne contact avec les élus concernés pour voir avec eux quelle sera la politique menée dans l'avenir dans ce domaine et quelle sera vraiment la concertation avec les cyclo, principaux utilisateurs.

Prochaine réunion : 3 Juin aux Nonières (avec le club du Cheylard) chez notre annonceur « De l'art ou du cochon »

PJ Répartition financière plaquette 2015

Courrier de la mairie de Guilhaud « salle pour l'AG »

Jean-Marie clôture cette réunion, tout le monde se retrouvant pour un moment de convivialité.